

SAINT DOMINIQUE

4^{EME} DIMANCHE DE CARÊME | 15 MARS 2026 | ANNÉE A



Tous à Siloé

Siloé ! Ce nom sonne si joliment à nos oreilles qu'il est donné aujourd'hui comme prénom. Dans l'Évangile il est le nom d'une piscine. Ce n'est pas un bassin où pratiquer la natation mais un réservoir d'eau dans la ville de Jérusalem pour les usages du culte, notamment les bains de purification prescrits par la loi de Moïse, et peut-être aussi pour les usages domestiques.

Dans l'évangile que nous entendons ce dimanche, tous les regards se tournent vers un aveugle de naissance, mendiant parce qu'il n'a pas d'autre ressource, qui se trouve sur le chemin de Jésus et de ses disciples. Jésus, après avoir déclaré que le péché personnel n'est pas la cause de sa cécité, prend l'initiative de le guérir. Mais comme cet homme, qui garde l'anonymat, n'a rien demandé d'autre que l'aumône, Jésus lui propose de poser un acte pour manifester sa confiance, et l'envoie à Siloé pour se laver de la boue que Jésus lui a mise sur les yeux. Cet homme se laisse faire et obéit "aveuglément".

Ce récit très détaillé, aux multiples péripéties, est riche d'enseignements. Jésus cherche activement à provoquer la réaction de tous ses auditeurs, directs ou indirects.

Ce sont sans doute les paroles de Jésus en conclusion qui nous concernent en ce temps de Carême : "Je suis en ce monde pour rendre un jugement : que ceux qui ne voient pas puissent voir, et que ceux qui voient deviennent aveugles." Ces mots, qui ont interloqué les disciples de Jésus, sonnent aussi bien étrangement à nos oreilles. Surtout que Jésus y rajoute la notion du péché pour celui qui croit qu'il n'est pas aveugle. Cela ne peut que nous conduire à une sérieuse remise en question de ce qui nous semble le plus évident.

Nous sommes à peu près à la moitié du Carême et Jésus ouvre devant nous un gouffre abyssal : celui d'une conscience qui ne voit pas ses péchés.

Nous avons tous besoin de passer nous laver les yeux à Siloé.

Père Vincent Bellouard

AGENDA PAROISSIAL

Lundi 16 mars

16h30 : patronage

19h45 : Even (étudiants et JP 18/30 ans) crypte

Madeleine Delbrel

20h00 : parcours Zachée salle ste Jeanne d'Arc

Mardi 17 mars, saint Patrick, apôtre de l'Irlande

09h00 : prière des mères chapelle du Sacré-Cœur

10h30 : Prier avec la parole de Dieu salle ste Thérèse

15h00 : Prier avec la parole de Dieu salle ste Thérèse

15h30 : catéchisme

16h30 : patronage

19h00 : soutien scolaire salle ste Jeanne d'Arc

20h00 : groupe Jeunes Pro salle ste Thérèse

20h00 : aumônerie de la santé salle A-M Javouhey

20h45 : Prier avec la parole de Dieu salle ste Jeanne d'Arc

Mercredi 18 mars, saint Cyrille, docteur de l'Eglise

8h30-18h : patronage

Jeudi 19 mars, saint Joseph, époux de la Vierge Marie, patron de l'Eglise

14h30 : Café Sourire avec la conférence St Vincent de Paul salle ste Thérèse

19h30 : chorale ND du Magnificat salle Ste Jeanne d'Arc

20h00 : conseil des chevaliers de Colomb salle St Jean-Paul II

20h30 : préparation au baptême, crypte Madeleine Delbrel

Vendredi 20 mars, saint Wulfran

12h15 : chemin de Croix dans l'église

19h15 : aumônerie pour les lycéens, crypte M. Delbrêl

Prière pour les vocations

Père saint, par la puissance de l'Esprit Saint et par l'intercession du cœur Immaculé de Marie, suscite en ton Eglise de nombreuses et saintes vocations de prêtres pour donner Jésus au monde et servir le salut des âmes. Par le Christ notre Seigneur. Amen

CARNET PAROISSIAL

MESSES célébrées aux intentions suivantes :

Samedi 14

9h00 Abbé Cyril GORDIEN †

18h30 Abbé Cyril GORDIEN †

Dimanche 15

9h00 défunts de la famille BOILLY †

10h30 Abbé Cyril GORDIEN †

18h30 Bertrand COCATRE † et les défunts de la famille

Lundi 16

18h30 Quentin †

Mardi 17

7h30 Pour le repos de l'âme de Jocelin MARY †

18h30 Sagih †

Mercredi 18

7h30 Julio et Aida-Luz AVENDANO †

18h30 Jocelyne †

Jeudi 19

7h30 Nora BASULTO † (messe du bout de l'an)

12h30 Marc et Jacques BONTÉ †

18h30 Joseph ANNESE †

Vendredi 20

18h30 pour le Liban

Samedi 21

18h30 Catherine ALBERTALLI †

Dimanche 22

9h00 Jean GÉRARDIN † (messe du bout de l'an)

18h30 Amélie HONORÉ †

Nous continuons d'accompagner de nos prières Carla, Jacques, Nicolas et Raphaël, les catéchumènes de notre paroisse qui vivent ce dimanche leur deuxième scrutin (messe de 10h30). Le 3^{ème} scrutin aura lieu dimanche 22 au cours de la messe de 18h30. Ils seront baptisés dans la nuit de Pâques.

Concerts

Vendredi 20 mars à 21h00, l'Orchestre Impromptu interprètera des œuvres de Gershwin, Milhaud, Satie. Libre participation aux frais.

Vendredi 27 mars à 20h30, concert avec l'Orchestre Amateurs Enjeux, Conservatoire du 13^{ème} et des musiciens de Radio France. Au programme : Bach, Mozart et Meltemi (en présence du compositeur). Libre participation au bénéfice du patronage.

MESSES HEBDOMADAIRES

Lundi 18h30

Mardi 7h30 et 18h30

Mercredi 7h30, 12h15 et 18h30

Jeudi 7h30, 12h15 et 18h30

Vendredi 7h30 et 18h30

Samedi 9h00

18h30 messe dominicale

Dimanche

9h00, 10h30 et 18h30

CONFESSIONS

Lundi, mardi, mercredi,
jeudi et vendredi

de 17h30 à 18h20

Samedi de 9h30 à 10h30

LAUDES

Jeudi à 9h00

CHAPELET

du lundi au vendredi à 19h00

ADORATION

Adoration permanente

du lundi 19h au vendredi 18h30

Adoration pendant les
confessions

Chemin de croix

Chaque vendredi de carême à 12h15,
chemin de croix dans l'église.

Semaine de jeûne en paroisse

Du lundi 23 au samedi 28 mars

Veillée pénitentielle et confession jeudi 26 mars

à partir de 15h confessions

18h30 messe

19h00 chemin de croix

19h45 adoration et confessions jusqu'à
21h30.

Conférences de carême à Notre-Dame

Chaque dimanche à 16h30 du 22 février
au 29 mars. Placées, cette année, sous le
thème « Voici votre Roi ! » (Jn 19, 14),
elles interrogeront, à travers la relique
de la Couronne d'épines, la notion de
royauté dans la Bible et notre vie de foi.

PSAUME 22 R/ Le Seigneur est mon berger, rien ne saurait me manquer

Le Seigneur est mon berger :

Je ne manque de rien.

Sur des prés d'herbe fraîche,

Il me fait reposer.

Il me mène vers les eaux tranquilles

Et me fait revivre ;

Il me conduit par le juste chemin

Pour l'honneur de son nom.

Si je traverse les ravins de la mort,

Je ne crains aucun mal,

Car tu es avec moi :

Ton bâton me guide et me rassure.

Tu prépares la table pour moi

Devant mes ennemis ;

Tu répands le parfum sur ma tête,

Ma coupe est débordante.

Grâce et bonheur m'accompagnent

Tous les jours de ma vie ;

J'habiterai la maison du Seigneur

Pour la durée de mes jours. R/

Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Éphésiens (Ep 5, 8-14)

Frères, autrefois, vous étiez ténèbres ; maintenant, dans le Seigneur, vous êtes lumière ; conduisez-vous comme des enfants de lumière – or la lumière a pour fruit tout ce qui est bonté, justice et vérité – et sachez reconnaître ce qui est capable de plaire au Seigneur. Ne prenez aucune part aux activités des ténèbres, elles ne produisent rien de bon ; démasquez-les plutôt. Ce que ces gens-là font en cachette, on a honte même d'en parler. Mais tout ce qui est démasqué est rendu manifeste par la lumière, et tout ce qui devient manifeste est lumière. C'est pourquoi l'on dit : Réveille-toi, ô toi qui dors, relève-toi d'entre les morts, et le Christ t'illuminera.

– Parole du Seigneur.

Gloire au Christ Parole éternelle du Dieu vivant. Gloire à Toi, Seigneur Moi, je suis la lumière du monde, dit le Seigneur. Celui qui me suit aura la lumière de la vie. **Gloire au Christ Parole éternelle du Dieu vivant. Gloire à Toi, Seigneur**

Évangile de Jésus Christ selon saint Jean (Jn 9, 1-41)

En ce temps-là, en sortant du Temple, Jésus vit sur son passage un homme aveugle de naissance.

Ses disciples l'interrogèrent : « Rabbi, qui a péché, lui ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ? » Jésus répondit : « Ni lui, ni ses parents n'ont péché. Mais c'était pour que les œuvres de Dieu se manifestent en lui. Il nous faut travailler aux œuvres de Celui qui m'a envoyé, tant qu'il fait jour ; la nuit vient où personne ne pourra plus y travailler. Aussi longtemps que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde. » Cela dit, il cracha à terre et, avec la salive, il fit de la boue ; puis il appliqua la boue sur les yeux de l'aveugle, et lui dit : « Va te laver à la piscine de Siloé » – ce nom se traduit : Envoyé. L'aveugle y alla donc, et il se lava ; quand il revint, il voyait. Ses voisins, et ceux qui l'avaient observé auparavant – car il était mendiant – dirent alors : « N'est-ce pas celui qui se tenait là pour mendier ? » Les uns disaient : « C'est lui. » Les autres disaient : « Pas du tout, c'est quelqu'un qui lui ressemble. » Mais lui disait : « C'est bien moi. » Et on lui demandait : « Alors, comment tes yeux se sont-ils ouverts ? » Il répondit : « L'homme qu'on appelle Jésus a fait de la boue, il me l'a appliquée sur les yeux et il m'a dit : 'Va à Siloé et lave-toi.' J'y suis donc allé et je me suis lavé ; alors, j'ai vu. » Ils lui dirent : « Et lui, où est-il ? » Il répondit : « Je ne sais pas. »

On l'amène aux pharisiens, lui, l'ancien aveugle. Or, c'était un jour de sabbat que Jésus avait fait de la boue et lui avait ouvert les yeux. À leur tour, les pharisiens lui demandaient comment il pouvait voir. Il leur répondit : « Il m'a mis de la boue sur les yeux, je me suis lavé, et je vois. » Parmi les pharisiens, certains disaient : « Cet homme-là n'est pas de Dieu, puisqu'il n'observe pas le repos du sabbat. » D'autres disaient : « Comment un homme pécheur peut-il accomplir des signes pareils ? » Ainsi donc ils étaient divisés. Alors ils s'adressent de nouveau à l'aveugle : « Et toi, que dis-tu de lui, puisqu'il t'a ouvert les yeux ? » Il dit : « C'est un prophète. »

Or, les Juifs ne voulaient pas croire que cet homme avait été aveugle et que maintenant il pouvait voir. C'est pourquoi ils convoquèrent ses parents et leur demandèrent : « Cet homme est bien votre fils, et vous dites qu'il est né aveugle ? Comment se fait-il qu'à présent il voie ? » Les parents répondirent : « Nous savons bien que c'est notre fils, et qu'il est né aveugle. Mais comment peut-il voir maintenant, nous ne le savons pas ; et qui lui a ouvert les yeux, nous ne le savons pas non plus. Interrogez-le, il est assez grand pour s'expliquer. » Ses parents parlaient ainsi parce qu'ils avaient peur des Juifs. En effet, ceux-ci s'étaient déjà mis d'accord pour exclure de leurs assemblées tous ceux qui déclareraient publiquement que Jésus est le Christ. Voilà pourquoi les parents avaient dit : « Il est assez grand, interrogez-le ! »

Paroisse saint Dominique - 11, villa Saint Jacques - 75014 PARIS - 01 45 65 20 25 - st.dominique.paroisse@orange.fr - <https://saintdominiqueparis.com/>

Pour la seconde fois, les pharisiens convoquèrent l'homme qui avait été aveugle, et ils lui dirent : « Rends gloire à Dieu ! Nous savons, nous, que cet homme est un pécheur. » Il répondit : « Est-ce un pécheur ? Je n'en sais rien. Mais il y a une chose que je sais : j'étais aveugle, et à présent je vois. » Ils lui dirent alors : « Comment a-t-il fait pour t'ouvrir les yeux ? » Il leur répondit : « Je vous l'ai déjà dit et vous n'avez pas écouté. Pourquoi voulez-vous m'entendre encore une fois ? Serait-ce que vous voulez, vous aussi, devenir ses disciples ? » Ils se mirent à l'injurier : « C'est toi qui es son disciple ; nous, c'est de Moïse que nous sommes les disciples. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse ; mais celui-là, nous ne savons pas d'où il est. » L'homme leur répondit : « Voilà bien ce qui est étonnant ! Vous ne savez pas d'où il est, et pourtant il m'a ouvert les yeux. Dieu, nous le savons, n'exauce pas les pécheurs, mais si quelqu'un l'honore et fait sa volonté, il l'exauce. Jamais encore on n'avait entendu dire que quelqu'un ait ouvert les yeux à un aveugle de naissance. Si lui n'était pas de Dieu, il ne pourrait rien faire. » Ils répliquèrent : « Tu es tout entier dans le péché depuis ta naissance, et tu nous fais la leçon ? » Et ils le jetèrent dehors. Jésus apprit qu'ils l'avaient jeté dehors. Il le retrouva et lui dit : « Crois-tu au Fils de l'homme ? » Il répondit : « Et qui est-il, Seigneur, pour que je croie en lui ? » Jésus lui dit : « Tu le vois, et c'est lui qui te parle. » Il dit : « Je crois, Seigneur ! » Et il se prosterna devant lui.

Jésus dit alors : « Je suis venu en ce monde pour rendre un jugement : que ceux qui ne voient pas puissent voir, et que ceux qui voient deviennent aveugles. » Parmi les pharisiens, ceux qui étaient avec lui entendirent ces paroles et lui dirent : « Serions-nous aveugles, nous aussi ? » Jésus leur répondit : « Si vous étiez aveugles, vous n'auriez pas de péché ; mais du moment que vous dites : 'Nous voyons !', votre péché demeure. »

– Acclamons la Parole de Dieu.

Marche saint Joseph pour les hommes – samedi 21 mars 2026

Venez rejoindre le chapitre de Saint Dominique et participer à une journée de fraternité et de pèlerinage dans Paris. Des hommes qui marchent, qui échangent et qui prient sur le thème : « Qui est mon prochain ? »

Pour s'inscrire au Chapitre de Saint Dominique :

<https://forms.gle/uAAiyNwXj8yEKLwt8>

Renseignements : Thibault de La Celle (06 75 06 06 74) ou Nicolas Maurice (06 81 80 71 90). Pour plus d'information : <https://marche-de-st-joseph.fr/>

Concile provincial

Dans le cadre du concile provincial sur l'accueil des catéchumènes et des néophytes dans l'Eglise, nous organisons à saint Dominique 3 rencontres.

Elles auront lieu dans l'église de 20h à 22h **le 25 mars, 14 avril et le 7 mai.**

L'objectif est que tous les paroissiens qui le souhaitent puissent contribuer à faire progresser notre communauté paroissiale et notre église diocésaine dans leur capacité à accueillir, former et fortifier dans la foi tous ceux qui découvrent le Christ et aspirent à le suivre. Sous la conduite et l'inspiration de l'Esprit Saint, il nous revient à tous de nous mettre à l'écoute de Dieu et de sa Parole pour discerner comment l'Eglise est appelée à grandir en taille et en sagesse.

Patronage du lundi 20 au vendredi 24 avril

A noter dans vos agendas ! Le patronage ouvre pour une "semaine de patro" la première semaine des vacances scolaires d'avril. Nous accueillerons les jeunes entre le CE1 et la 4^{ème} de 8h30 à 18h du lundi 20 au vendredi 24 avril.

Plus d'informations auprès de Sibylle Luton, directrice du patronage saint Dominique : contact@patronagestdo.fr

Réunion d'information sur les legs - jeudi 26 mars

Léguer à l'Eglise catholique, c'est lui donner dans l'avenir les moyens matériels de poursuivre sa mission d'évangélisation, d'éducation, de charité, de prière. Envisager de faire un legs, c'est une façon de s'ouvrir à un possible partage auquel le Christ nous a appelés. C'est aussi une façon de continuer à faire du bien, comme nous l'avons fait tout au long de notre vie, un dernier don, un don encore plus fort.

En particulier lorsqu'il n'y a pas de descendants en ligne directe, il existe des dispositifs qui permettent de donner à l'Eglise sans léser sa famille ou ses amis. Légez vos impôts à l'église !

Marie n'a pas d'enfant. Elle dispose de 100 000 € et veut en léguer une partie à son neveu Marc et aussi une partie à sa paroisse.

Si Marie versait 100 000 € à Marc, Marc devrait payer 55 000 € d'impôts et ne recevrait que 45 000 €.

Si Marie institue l'Eglise comme légataire universelle, avec charge pour elle de reverser 45 % net de frais et droits, Marc recevra toujours 45 000 €. L'Eglise payera les droits de succession de Marc soit 24 750 € (55 % de 45 000 €) et conservera 30 250 €.

Pour pouvoir vous informer de manière complète nous vous invitons à participer à la table ronde « dons et legs » jeudi 26 mars 2026 de 15h00 à 16h30 à Notre-Dame du Travail (34-36, rue Guilleminot).